

MARSEILLE, LE 13/11/2023

## Label TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE 14 territoires récompensés lors de la 5<sup>e</sup> édition Une distinction régionale pour des territoires durables

Le palmarès de la 5<sup>e</sup> édition du label régional **Territoire durable, une COP d'avance** a été dévoilé ce 13 novembre 2023, à l'occasion de la Convention régionale des Maires. **14 territoires** menant une démarche locale de développement durable sont récompensés cette année : **6 nouveaux lauréats et 8 renouvellements de labellisation.**

### 56 territoires primés depuis 2018

Les **6 nouveaux territoires lauréats** de cette 5<sup>e</sup> édition rejoignent les 50 autres déjà engagés dans le label depuis sa création en 2018 ; ce qui porte à **56 le nombre de territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur inscrits dans ce dispositif régional.**

Le département des Bouches-du-Rhône comptabilise 23 lauréats. Le département du Var enregistre 14 lauréats et celui de Vaucluse 9 lauréats. Le département des Alpes-Maritimes compte 5 lauréats, les Alpes de Haute-Provence 3 lauréats, et enfin 2 lauréats pour les Hautes-Alpes.

### Un label pour identifier, accompagner et valoriser

Piloté par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'État (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur) et animé par l'ARBE, le label régional Territoire durable, une COP d'avance a pour objectif **d'identifier, accompagner et valoriser les collectivités qui s'engagent dans la transition écologique à travers une démarche locale et globale de développement durable** et ainsi leur permettre de **développer leur engagement**. Le label les invite à s'engager dans un processus d'amélioration continue en fonction des spécificités locales.

**Ce label permet de décliner au niveau local les Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 et les ambitions du plan climat régional 2<sup>e</sup> génération « Gardons une COP d'avance ».**

## 4 niveaux de récompense

Composé d'un jury d'experts\* le label **Territoire durable, une COP d'avance** apprécie le niveau de maturité et de cohérence de la démarche locale de développement durable d'un territoire **à travers l'analyse de plusieurs critères** :

- **L'intégration des enjeux de développement durable dans les politiques publiques, le fonctionnement et les services de la collectivité** à travers l'analyse des 5 axes du questionnaire de candidature :

1. ENGAGEMENT, GOUVERNANCE & PILOTAGE
2. MOBILISATION & EXEMPLARITÉ INTERNE
3. MOBILISATION & PARTICIPATION EXTERNE
4. COMMUNICATION EXTERNE
5. SENSIBILISATION DES PUBLICS

- **La cohérence globale de la démarche de développement durable du candidat** au regard des enjeux locaux et de la démarche d'amélioration continue, de l'articulation entre les échelons territoriaux et de l'approche transversale des politiques publiques croisant les enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

**Le label compte 4 niveaux de récompense ; le niveau 4 est le plus exemplaire.**

Lorsqu'une collectivité atteint le plus haut niveau 4 du label, c'est que la démarche locale de développement durable a été saluée d'exemplaire par le jury au regard des enjeux locaux, des actions déployées, de l'engagement politique. Mais même en ayant obtenu un niveau 4, il est attendu de la collectivité lauréate qu'elle poursuive le renforcement de son engagement de manière continue car des pistes d'amélioration sont toujours identifiées.

Et pour les collectivités qui n'atteignent pas encore le niveau 1, une reconnaissance « Territoire engagé » est allouée si un engagement encourageant a été démontré, c'est une première marche vers le label qui invite les territoires à concrétiser leur engagement pour une politique globale de développement durable.

\* Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement [DREAL] • Région Sud • Parc naturel régional des Alpilles • Parc naturel régional du Luberon • Parc naturel régional de la Sainte-Baume • CPIE Côte Provençale • CPIE du Pays d'Aix • Opus-CPIE du Pays de Vaucluse • Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement [ARBE]

## Label TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE

### Les lauréats de la 5<sup>e</sup> édition 2023

#### NIVEAU 4

**Commune de Miramas [13]** : labellisation de 2019 renouvelée avec progression d'un niveau.  
**Commune d'Avignon [84]** : labellisation de 2019 renouvelée avec progression de deux niveaux.  
**Métropole Nice Côte d'Azur [06]** : labellisation de 2018 renouvelée avec progression d'un niveau.

#### NIVEAU 3

**Commune du Cannet-des-Maures [83]** : labellisation de 2019 renouvelée avec progression d'un niveau.  
**Commune des Arcs sur Argens [83]**  
**Commune de Septèmes-les-Vallons [13]** : labellisation de 2019 renouvelée avec progression d'un niveau.  
**Commune d'Aix-en-Provence [13]** : labellisation de 2019 renouvelée avec progression de deux niveaux.

#### NIVEAU 2

**Commune de Néoules [83]** : labellisation de 2019 renouvelée avec maintien du niveau 2.  
**Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse [84]** : labellisation de 2019 renouvelée avec progression d'un niveau.  
**Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles [13]**

#### NIVEAU 1

**Communauté d'agglomération Estérel Côte d'Azur [83]**

#### Reconnaissance Territoire engagé dans le label

**Commune de Villedieu [84]**  
**Commune de Mirabeau [84]**  
**Commune de Méounes-les-Montrieux [83]**

## Collectivités, engagez-vous dans la transition écologique ! Candidatez à la 6<sup>e</sup> édition du label régional Territoire durable, une COP d'avance

### Agenda candidatures

Pré-inscriptions des nouveaux candidats : **du 15 octobre au 30 novembre 2023**

Date limite de dépôts des dossiers de candidature pour les nouveaux candidats : **15 mars 2024**

Visites sur le terrain : **avril et mai 2024**

Jury : **juillet 2024**

### Qui peut participer ?

L'ensemble des collectivités de Provence-Alpes-Côte d'Azur et leurs groupements, quel que soit leur niveau d'engagement pour la transition écologique.

### 5 bonnes raisons de candidater

1. Valoriser son engagement politique dans une démarche locale de développement durable et les actions de la collectivité
2. Évaluer le niveau d'engagement de sa collectivité en vue de l'améliorer
3. Rejoindre la communauté de collectivités engagées pour bénéficier de conseils, outils, retours d'expériences
4. Fédérer ses services
5. Faciliter l'obtention de financements publics

Formulaire de préinscription et questionnaire de candidature  
sont à retrouver sur [www.arbe-regionsud.org](http://www.arbe-regionsud.org)

## Palmarès complet des éditions 2018, 2019, 2021, 2022 et 2023

### Niveau 4

Miramas [13], Avignon [84], Métropole Nice-Côte d'Azur [06], Mouans-Sartoux [06],

### Niveau 3

Aix-en-Provence [13], Le Cannet-des-Maures [83], Septèmes-les-Vallons [13], Les Arcs-sur-Argens [83], Pôle d'équilibre territorial et rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillevin et du Queyras [05], Cannes [06], Châteaurenard [13], Volonne [04], Venelles [13]

### Niveau 2

Néoules [83], Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse [84], Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles [13], Pays de Serre-Ponçon Ubaye Duranc [04-05], La Fare-les-Oliviers [13], Jouques [13], La Croix-Valmer [83], Cagnes-sur-Mer [06], Saint-Vallier-de-Thiery [06], Martigues [13], Velaux [13], Puyloubier [13], Saint-Cyr-sur-Mer [83], Mallemort-de-Provence [13], Collobrières [83], Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse [84], Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile de la Métropole Aix-Marseille-Provence [13], Conseil de territoire Istres Ouest Provence de la Métropole Aix-Marseille-Provence [13], Communauté d'agglomération du Grand Avignon [84], Communauté de communes de Serre-Ponçon [05], Peyrolles-en-Provence [13], Carpentras [84]

### Niveau 1

Communauté d'agglomération Estérel Côte d'Azur [83], Aubagne [13], Gréasque [13], Les Pennes-Mirabeau [13], Port-Saint-Louis-du-Rhône [13], Saint-Cannat [13], La Seyne-sur-Mer [83], Brignoles [83], Châteauneuf-de-Gadagne [84], Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon [04], Bouc Bel Air [13], Barjols [83]

### Reconnaissance "territoire engagé"

Villedieu [84], Mirabeau [84], Méounes-lès-Montrieux [84], Saint-Mitre-les-Remparts [13], Roquebrune-sur-Argens [83], Salernes [83], Vaugines [84], Pélissanne [13], Ville-neuve-Loubet [06], Sisteron [04]

### CONTACT PRESSE

#### ARBE

ALEXANDRA ACCA - A.ACCA@ARBE-REGIONSUD.ORG - 07 63 77 48 70

AUDREY GLORIAN - A.GLORIAN@ARBE-REGIONSUD.ORG - 06 03 10 67 13

#### ACCES PRESSE

SYLVIE TARQUINI - STARQUINI@ACCESPRESSE.FR - 06 24 28 57 47

ANNE KRAMEL - AKRAMEL@ACCESPRESSE.FR - 06 25 45 01 00

## Lauréats de la 5<sup>e</sup> édition (2023)

### Bouches-du-Rhône [13]

#### 1 nouveau territoire primé et 3 renouvellements de labellisation



### Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles

23 382 habitants • Niveau 2

[Première candidature]

Territoire composé de 10 communes représentant un peu moins de 30 000 habitants, la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles structure et développe son action intercommunale en matière de transition écologique en s'appuyant sur plusieurs plans et programmes tant règlementaires que volontaires. C'est ainsi que dès 2012 l'intercommunalité a souhaité participer à l'élaboration d'un Plan Climat-Air-Énergie Territorial [PCAET] porté par le PETR du Pays d'Arles, sans obligation réglementaire. Elle s'est ensuite inscrite dans une Contrat régional d'équilibre territorial puis, plus récemment, dans un programme européen dédié à la réduction et la valorisation des déchets, et dans un Contrat de Relance et de Transition Écologique [CRTE] en 2022.

#### Actions ayant retenu l'attention du jury

- Siège social labellisé Bâtiment Durable Méditerranéen niveau « or » associé à une démarche d'éco-exemplarité interne des agents
- Centrale photovoltaïque (équivalent 5 200 habitants) installée sur une ancienne décharge
- Dispositif Clink / incitation au tri par distribution de bons d'achats dans les commerces locaux
- Animation d'une démarche collective de labellisation durable des crèches communales/associatives (8 sur 9) et des 19 écoles (13 engagées à ce jour)
- Plaquette de communication pour mobiliser les communes sur leur rôle en matière de déchets
- Thermographie en cours des entreprises dans un objectif de sensibilisation des entreprises et de développement du label « Reconnu Garant de l'Environnement »

#### Projets à venir

- Expérimentation de réutilisation des eaux usées traitées à des fins agricoles
- Création d'un bureau de l'énergie à destination des particuliers et des professionnels
- Réalisation d'un schéma directeur des mobilités actives



## Commune de Miramas

26 428 habitants • Niveau 4  
[Renouvellement de label]

La commune de Miramas déjà labellisée niveau 3 en 2019 progresse et atteint le niveau 4 lors du renouvellement de son label en 2023. Miramas affiche effectivement un engagement de longue date dans une politique de développement durable avec, en 2011, le lancement de son Agenda 21. Cet engagement initial s'est renouvelé et enrichi en 2020 autour du Pacte pour la transition : 23 mesures prises autour de 3 axes prioritaires (la nature en ville ; l'agriculture et l'alimentation durable ; le réemploi et la valorisation des ressources).

### Actions ayant retenu l'attention du jury

- Démarche locale de développement durable renouvelée avec le Pacte pour la transition
- Renforcement des missions et ressources humaines dédiées à la politique locale de développement durable.
- Pérennisation d'actions structurantes : Fonds municipal d'initiative écologique (10 000€ / an), évènement grand public « Nature en fête ».
- Cimetière de Miramas-le-Vieux en gestion différenciée pour une prise en compte des enjeux écologiques
- Groupe d'agents référents sur les sujets de transition écologique (1 à 2 personnes par service)
- Chatbot sur le site internet de la ville dédié à la gestion des déchets
- Gestion prospective des projets en intégrant la dimension « gestion » en amont des projets
- Partenariat avec les bailleurs sociaux pour sensibiliser les locataires au nouveau permis de végétaliser dans l'objectif de développer la végétalisation en pieds d'immeubles
- Création de deux aires terrestres éducatives en partenariat avec la Ligue de Protection des oiseaux
- Déploiement du label « Commerce engagé »
- Commission citoyenne des mobilités actives

### Projets à venir

- Aide à l'installation d'éleveurs sur la commune (ferme Saint-Désiré)
- Désimperméabilisation de l'école Jean Macé
- Atlas de la Biodiversité Communale [ABC]



## Commune d'Aix-en-Provence

145 133 habitants • Niveau 3

[Renouvellement de label]

La commune d'Aix-en-Provence, lauréate du niveau 1 en 2019, progresse de deux niveaux pour atteindre en 2023 le niveau 3 du label. La collectivité s'est en effet attachée à structurer depuis 2016 son engagement en matière de transition écologique à travers son Plan local de Développement Durable. Ces dernières années, cette stratégie s'est progressivement organisée autour de 3 axes forts : transition énergétique et climatique (sobriété, rénovation énergétique et énergies renouvelables), transition écologique (végétalisation et lutte contre les îlots de chaleur urbain, biodiversité et ressource en eau), éco-exemplarité de l'administration (l'éco exemplarité de l'administration, un territoire écoresponsable). La collectivité affiche l'ambition politique de se placer d'ici 2026 parmi les cinq villes les plus écologiques de France.

### Actions ayant retenu l'attention du jury

- Portage de la démarche de développement durable par les plus hauts niveaux hiérarchiques : Maire et Direction générale des services
- Renforcement de l'organisation et de l'animation interne relative à la politique de développement durable municipale : missions et ressources humaines, réunion annuelle des managers
- Réseau interne d'une cinquantaine d'agents référents sur les sujets de développement durable répartis dans l'ensemble des directions,
- Conseil Consultatif Civil et Citoyen (55 membres) pour développer la participation des habitants au projet communal
- Concertation citoyenne dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain (en lien avec le programme européen Nature For City Life).
- Procédure de demande de subvention municipales par les associations reliées aux enjeux du développement durable
- Plan transversal « Bien vivre à l'école » à destination des 10 000 élèves de la commune : efficacité énergétique des bâtiments, végétalisation et désimperméabilisation de 100 % des cours d'écoles communales d'ici 2026, écomobilité
- Projet éducatif de territoire en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE du Pays d'Aix) : labellisations éco-écoles/E3D, halle des serres municipales à vocation pédagogique, aire terrestre éducative, etc
- Parc naturel urbain : un projet de liaison des « modes actifs » à un corridor écologique prenant en compte plusieurs enjeux (trames verte, bleue, turquoise et noire) et îlot de fraîcheur
- Plan vélo municipal
- Forêt urbaine expérimentale dans le cadre du programme européen Life AirFresh (qualité de l'air)



### Projets à venir

- Projet « Renouer avec nos rivières » : trame noire fluviale aixoise et restauration écologique et hydro-géomorphologique de la promenade de l'Arc aux Milles
- Résorption des discontinuités écologiques (diurnes et nocturnes) et des cheminements du PNU : secteurs de l'Oliveraie et du Bois de la Cortésine
- Rénovation thermique des bâtiments communaux



### Commune de Septèmes-les-Vallons

11 291 habitants • Niveau 3

[Renouvellement de label]

La commune de Septèmes-les-Vallons augmente d'un niveau cette année et obtient le niveau 3 du label. Septèmes-les-Vallons s'est lancée depuis 2014 dans la structuration d'un Agenda 21, qu'elle finalise en cette année 2023 après avoir mis en place et pérennisé une très belle démarche participative via son Forum Agenda 21 mobilisant plusieurs centaines d'habitants chaque année. Ce travail de structuration de la démarche locale de développement durable n'a toutefois pas freiné la collectivité dans le déploiement d'actions toujours nombreuses et ambitieuses.

### Actions ayant retenu l'attention du jury

- Démarche de préservation de la biodiversité communale : Atlas de la Biodiversité Communale, gestion durable de la forêt, trame turquoise, etc.
- Nouvelle cuisine centrale labellisée Bâtiment durable méditerranéen (BDM) « Argent »
- Extension de la chèvrerie communale en pin d'Alep dans un objectif de soutien à la structuration d'une filière bois locale
- Projet à venir de création d'un parc de logements sociaux communaux avec une réhabilitation exemplaires à promouvoir auprès des propriétaires privés.

### Projets à venir

- Réhabilitation exemplaire de 21 logements communaux
- Aménagement et valorisation de l'entrée du massif de l'Étoile (Vallon Dol)
- Désimperméabilisation d'une cour d'école

## Lauréats de la 5<sup>e</sup> édition (2023)

### Var [83]

#### 3 nouveaux territoires primés et 2 renouvellements de labellisation



### Commune des Arcs-sur-Argens

7 066 habitants • Niveau 3

[Première candidature]

Une première candidature pour la commune des Arcs-sur-Argens qui atteint le niveau 3 du label. La démarche de développement durable de la collectivité est relativement récente (2021) mais sa rapidité de déploiement et de mise en œuvre est remarquable. Un portage politique fort et une organisation tant politique que technique a permis cette rapidité d'action. En s'appuyant sur le label Lucie ISO 26000, la commune a trouvé le cadre dont elle avait besoin pour structurer son action rapidement tout en mobilisant largement en interne et en externe autour de cette dynamique. 58 engagements ont été pris, chacun étant relié à des indicateurs et des outils de suivi permettant l'évaluation de la démarche qui vient enrichir l'évaluation propre au Programme Petite Ville de Demain dont est lauréate la commune.

#### Actions ayant retenu l'attention du jury

- Démarche de développement durable interne et territoriale structurée autour du référentiel Lucie ISO 26000 depuis 2021 (mobilisation d'un maximum d'acteurs locaux, création d'un comité d'élus Responsabilité sociétale des organisations [RSO], création d'un comité d'agents RSO représentant la quasi-totalité des services)
- Charte des agents et des élus responsables
- Formation de l'ensemble des adjoints et de l'ensemble des chefs et responsables de services au développement durable, à la Responsabilité sociétale des organisations et au label Lucie 26000
- Organisation d'un évènement grand public annuel "journée environnement et transition écologique"
- Forte implication sur la mobilisation et la sensibilisation des scolaires, du secondaire ou du supérieur (label E3D pour le groupe scolaire avec le soutien actif de la commune pour la réalisation d'installations, convention de partenariat avec Agricampus Var et son lycée agricole)
- Sollicitation de différentes structures ressources pour créer des espaces de dialogue avec les habitants sur des projets concrets (CEREMA, CAUE et dispositif Petite ville de Demain)
- Projet "d'appel à projets citoyen" pour soutenir des projets innovants d'intérêt général permettant de favoriser le développement des solidarités, la transition écologique et la qualité de vie sur le territoire

### Projets à venir

- Création d'une régie maraichère communale bio, réalisation d'espaces tests pour installation de nouveaux maraîchers, identification d'espèces adaptées au changement climatiques et à la raréfaction de l'eau
- Désimperméabilisation et végétalisation des espaces publics en milieu urbain
- Rénovation énergétique des bâtiments communaux et modernisation des équipements en faveur de la transition énergétique



### Commune de Méounes-lès-Montrieux

2 100 habitants • **Territoire engagé**

[Première candidature]

La commune de Méounes-lès-Montrieux a déployé un panel d'actions au service de la transition écologique de son territoire, et qui s'inscrivent dans le Plan-climat-air-énergie-territorial porté par le Syndicat mixte Provence Verte Verdon. Elle présente aujourd'hui une belle motivation politique à structurer et développer son action communale dans une démarche locale de développement durable. Sa première candidature au label est une première étape dans cette dynamique.

### Actions ayant retenu l'attention du jury

- Plan local d'urbanisme engagé en matière de sobriété foncière avec -90 % de zone à urbaniser
- Engagement dans la charte régionale Zéro déchet plastique
- Dynamique de sensibilisation du public scolaire grâce à la mise en place de nombreux partenariats avec des acteurs ressources (Aire terrestre éducative en partenariat avec l'association S'pece)
- Une gouvernance dédiée à l'engagement de la commune : Commission « environnement et participation » et un comité consultatif réunissant des habitants investis

### Projets à venir

- Du cimetière traditionnel au cimetière écologique
- Pour un cadre de vie durable, création et animations de comités de quartier
- Désimperméabilisation de la cour d'école



## Commune du Cannet-des-Maures

4 398 habitants • Niveau 3

[Renouvellement de label]

Forte de l'enrichissement de son engagement et du développement d'actions structurantes et ambitieuses pour son territoire, la commune du Cannet-des-Maures progresse et atteint cette année, le niveau 3 du label. La collectivité a lancé en 2009 une concertation pour écrire son Agenda 21 local dont le plan d'actions et la stratégie globale ont été communiqués en 2014. Voilà donc 10 ans que le Cannet-des-Maures déploie concrètement sa politique locale de développement durable sur la base de ce travail avec une volonté et un cap politique faisant preuve de constance et d'engagement fort.

### Actions ayant retenu l'attention du jury

- Développement des ressources humaines dédiées à la mise en œuvre de la politique de développement durable (1,5 équivalent temps plein)
- Plantation d'une mini-forêt expérimentale en partenariat avec l'école maternelle et l'association S'PECE et labellisée refuge « Ligue de protection des oiseaux »
- Réalisation des « Terrasses de la Gare » en centre-village, médaille d'argent du label Bâtiment Durable Méditerranéen
- Création de jardins familiaux (20 parcelles et projets d'une parcelle sociale et d'une autre pédagogique)

### Projets à venir

- Réalisation d'un schéma de mobilités actives
- Création d'un ferme maraîchère municipale pour tendre vers une certaine autonomie alimentaire, augmenter les cultures vivrières de proximité
- Mise en œuvre du projet « AGORA », requalification du centre village inscrite dans le programme « Petite ville de demain »



## Commune de Néoules

2 800 habitants • Niveau 2

[Renouvellement de label]

La commune de Néoules conserve le niveau 2 de son label obtenu en 2019. Si un Agenda 21 avait été la colonne vertébrale de son action locale de 2009 à 2019 en matière de développement durable, depuis, elle a renforcé sa gouvernance politique en créant une commission municipale dédiée à ce sujet transversal pour continuer de déployer son action et assurer son articulation avec les différents échelons territoriaux et syndicats intercommunaux. Consciente de la nécessité de ne pas se détacher d'une vision globale tout en continuant de mettre en œuvre des actions concrètes, la commune s'intéresse au déploiement d'un Agenda 2030 local.

### Actions ayant retenu l'attention du jury

- Création d'une commission municipale développement durable qui est représentée dans chacune des autres commissions de la commune permettant un essaimage de la dynamique communale
- Création d'une aire terrestre éducative en partenariat avec l'association S'PECE
- Déploiement d'actions qualitatives en partenariat avec un habitant bénévole (cycle annuel de conférences scientifiques, Arboretum municipal disponible en ligne)
- Projet de création d'une voie douce sur un chemin communal à destination des habitants et des collégiens) avec, sur le parcours, projet de labellisation d'un arbre remarquable

### Projets à venir

- Création d'une voie douce partagée
- Création d'une maison du temps libre dans une ancienne maison historique du village à réhabiliter
- Classement d'un chêne pluri-centenaire "arbre remarquable"

## Lauréats de la 5<sup>e</sup> édition (2023)

### Vaucluse [84]

#### 2 nouveaux territoires primés et 2 renouvellements de labellisation



#### **Commune de Villedieu**

503 habitants • **Territoire engagé**

[Première candidature]

La commune de Villedieu présente une très belle volonté politique de déployer un projet communal durable avec l'ensemble des parties prenantes de son territoire. Pour l'y aider elle a notamment constitué un conseil consultatif citoyen. Si cette dynamique en est à ses débuts elle n'en reste pas moins prometteuse au vu du dynamisme et de l'engagement de l'ensemble des acteurs.

#### **Actions ayant retenu l'attention du jury**

- Formation et mobilisation des élus aux enjeux de la transition écologique
- Création d'un comité consultatif citoyens avec une cellule dédiée au développement durable pour nourrir le projet municipal et impliquer les habitants
- Implication des associations, entrepreneurs et agriculteurs dans la démarche municipale
- Projet de rénovation du centre médiéval avec de fortes ambitions environnementales
- Future station de lavage des engins agricoles fruit d'une démarche multipartenariale avec les viticulteurs et la cave vinicole

#### **Projets à venir**

- Soutenir des projets de transition énergétique (panneaux Photovoltaïques + rénovation thermique + changement chauffage dans les bâtiments publics)
- Préserver la biodiversité du territoire (inventaire, sensibilisation, lien avec apiculteurs)
- Favoriser la plantation d'arbres et de haies sur l'espace publics (parkings) et encourager les propriétaires à reboiser



## Commune de Mirabeau

1 350 habitants • Territoire engagé

[Première candidature]

La commune de Mirabeau s'est engagée en 2019 dans des projets d'aménagement durable à travers un projet d'écoquartier en cours de déploiement et a été lauréate par la suite du programme national "Petite Ville de Demain" via son intercommunalité. La dynamique en route devrait voir se concrétiser de nouveaux projets structurants aux fortes ambitions environnementales.

### Actions ayant retenu l'attention du jury

- Le bâtiment du nouveau groupe scolaire labellisé Bâtiment Durable Méditerranéen niveau Or et inscrit dans un projet d'écoquartier
- Conseil municipal des enfants engagé sur des actions de développement durable
- Projet de redynamisation du centre-village dans le cadre du programme national "Petite Ville de Demain"

### Projets à venir

- Construction d'un groupe scolaire labellisé Bâtiment durable méditerranéen Or dans un écoquartier
- Réhabilitation du centre-bourg (programme "Petite ville de demain" => aménagement de la place du Barry)
- Réhabilitation du centre-bourg (programme "Petite ville de demain") => aménagement d'un parking avec ombrière photovoltaïque, création salle des fêtes (labellisée Bâtiment Durable Méditerranéen) et d'un bar



## Commune d'Avignon

91 143 habitants • Niveau 4

[Renouvellement de label]

La ville d'Avignon lauréate du niveau 2 en 2019, progresse de deux niveaux pour atteindre en 2023 le niveau 4 du label. La collectivité s'est engagée dans la transition écologique dès 2008 avec une charte environnement. En 2015, la commune devient "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" et lance un "Plan climat énergie territorial" (PCET 2015/2020) à l'échelle municipale. En 2021/2022 la ville a structuré sa nouvelle stratégie communale dans un nouveau document de planification : le « Plan local pour le climat 2022-2030 » construit avec la mobilisation des habitants et de l'ensemble des services. La commune a récemment repensé son organisation politique et technique pour assurer la mise en œuvre de ses ambitions et de la transversalité que nécessite une démarche de transition écologique territoriale.

### Actions ayant retenu l'attention du jury

- Stratégie communale de développement durable structurée dans un Plan local pour le climat 2022-2030
- Plan pluriannuel d'investissement avec priorisation des projets en fonction de 6 priorités liées à l'environnement, l'énergie et le sociétal
- Organisation interne innovante au service de la transversalité et de la prise en compte des enjeux de transition dans l'ensemble des politiques publiques
- Rapport annuel de développement durable relié aux Objectifs mondiaux du Développement Durable
- Charte « qualité et environnement » des espaces publics / Création d'un poste de directeur de la qualité environnementale des projets d'aménagement
- Déploiement d'un réseau de 25 éco-ambassadeurs au sein de la collectivité
- Plateforme "Avignon, je participe !" depuis 2021 dédiée à la participation citoyenne
- Déploiement d'une réserve citoyenne permettant aux habitants volontaires de s'impliquer dans différents projets de la ville (créée suite à la crise du covid 19)
- Programme « Fraich'cours » dédié à la résilience climatique des écoles communales
- Stratégie touristique à l'horizon 2030 prenant en compte les enjeux du développement durable du territoire

### Projets à venir

- Étude pour la création d'un Réseau Public de distribution de Chaleur
- Stratégie touristique d'Avignon 2022-2030
- Restauration Jardin du Rocher des Doms



## Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse

56 000 habitants • Niveau 2

[Renouvellement de label]

Créée en 2017 la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse regroupe 16 communes du sud Vaucluse. Elle gravit cette année un niveau supplémentaire en atteignant le niveau 2 du label. Sa démarche de développement durable s'inscrit dans le cadre de la réglementation et de ses compétences obligatoires et facultatives. Le PCAET du territoire, réalisé par le Syndicat Mixte du SCOT à l'échelle de deux intercommunalités, dont LMV, a permis de structurer un état des lieux et une feuille de route pour ces territoires. De même que le projet de territoire 2021-2025 permet de préciser et afficher les ambitions que se donne l'agglomération en matière de développement durable. Enfin, plusieurs contrats, tels que le Contrat de relance de transition écologique signé en 2022 avec l'État ou le projet de Contrat d'Objectif Territoriaux permettent de toujours mieux structurer l'action intercommunale en matière de transition écologique. Et pour mener à bien l'ensemble de ces travaux de manière efficace et transversale, l'intercommunalité s'est dotée d'un poste dédié.



### Actions ayant retenu l'attention du jury

- Création d'un poste dédié aux projets transversaux
- Expérimentation de la mise en œuvre du plan d'actions du PCAET au niveau communal en co-construction avec les habitants.
- Démarche d'éco-exemplarité à l'échelle du réseau des 14 crèches intercommunales
- Déploiement d'une seconde plateforme "mon espace vert" sur le territoire intercommunal permettant la récupération et la valorisation des déchets verts avec livraison gratuite du broyat aux agriculteurs locaux

### Projets à venir

- Développement des actions de sensibilisation
- Démarche globale de préservation de la ressource en eau
- Démarche globale de développement des mobilités alternatives à la voiture

## Lauréats de la 5<sup>e</sup> édition (2023)

### Alpes-Maritimes [06]

#### 1 renouvellement de labellisation



### Métropole Nice Côte d'Azur 550 000 habitants • Niveau 4 [Renouvellement de label]

Lauréate du niveau 3 en 2018, la Métropole Nice Côte d'Azur progresse pour atteindre cette année le niveau 4 du label. La Métropole affiche un engagement dans une politique de développement durable depuis sa création en 2012 avec l'ambition forte d'être le territoire de référence en la matière pour le sud de l'Europe et la Méditerranée. Une stratégie de long terme a été déployée en s'appuyant sur des démarches de développement territorial et la mise en place de démarches globales (PLU, Plan climat 2025, Projet alimentaire territorial, etc.). La démarche de la Métropole a poursuivi sa structuration en 2022 avec notamment la définition d'une feuille de route transversale (100 actions), la création d'une « mission climat » transversale opérant à l'échelle de la ville de Nice et de la Métropole ainsi que d'un baromètre métropolitain de la transition écologique.

### Actions ayant retenu l'attention du jury

- Baromètre métropolitain de la transition écologique
- En interne à la Métropole : création de la mission Climat, d'un groupe d'« ambassadeurs climat » de 100 agents, projet de création de « l'école du climat » pour former les agents
- Haut conseil pour le climat et la biodiversité

- Projet de convention citoyenne pour le climat avec tirage au sort de 100 habitants parmi les 51 communes de la métropole
- Les "cafés de l'écologie positive" des temps d'échanges entre élus et habitants sur des projets locaux
- Appel à projets métropolitain annuel « Antoine RISSO : Cap sur la transition écologique ! » pour les communes, établissements scolaires publics/privés, particuliers et associations.
- Charte chantier vert depuis 2009 avec une actualisation en 2022 en collaboration avec les acteurs du secteur BTP
- Programme de sensibilisation des écoles de la métropole (en 2021/2022 : 320 classes sur 29 communes) via une convention tripartite Métropole/Ministère de l'éducation nationale/Ville de Nice

### Projets à venir

- L'école du Climat (formation des agents de la Métropole en partenariat avec AXA Climate)
- La Convention citoyenne locale (100 citoyens qui seraient les référents climat de la Métropole)
- Un nouveau service de la Métropole dédié à l'économie circulaire

### CONTACT PRESSE

#### ARBE

ALEXANDRA ACCA – A.ACCA@ARBE-REGIONSUD.ORG – 07 63 77 48 70

AUDREY GLORIAN – A.GLORIAN@ARBE-REGIONSUD.ORG – 06 03 10 67 13

#### ACCES PRESSE

SYLVIE TARQUINI – STARQUINI@ACCESPRESSE.FR – 06 24 28 57 47

ANNE KRAMEL – AKRAMEL@ACCESPRESSE.FR – 06 25 45 01 00